



**DIRECTIVES POUR SORTIES HORS CAMPUS UQAC**  
**Niveau 1 – Facile**

**Comité de gestion des risques de l'UQAC**  
**Novembre 2007**

# EN CAS D'URGENCE OU DE CRISE

9-1-1

«Référer les médias au Service des communications institutionnelles!»

## UQAC

Sécurité .....	(418) 545-5015 ou 1 800 463-9880		
Comité de gestion des risques			
Marie-Ève Bradette-Hébert, responsable	545-5011, poste 2432		
Service de communications institutionnelles			
Jean Wauthier .....	545-5011, poste 5007		
Station Simoncouche .....	(418) 678-1979		
Police / ambulance / pompiers			
Si menace de mort .....	911		
Sûreté du Québec			
Urgence 24 h .....	(418) 310-4141		
Cellulaire .....	*4141		
District du Saguenay .....	(418) 549-9266		
Ambulance Chicoutimi Inc. ....	(418) 543-5045		
SOPFEU (Feux de forêt) .....	1 800 463-3389		
Info-Santé CLSC Chicoutimi .....	(418) 310-2477		
Hôpital de Chicoutimi .....	(418) 541-1000		
Centre anti-poison .....	1 800 463-5060		
Centre de prévention du suicide .....	1 800 463-9868		
Info-Crime .....	1 800 711-1800		
SOS Braconnage.....	1 800 463-2191		
Unité plein air (pour consultation) .....	(418) 545-5011		
	UQAC	Maison	Cellulaire
-Secrétariat .....	5391		
-Gilles Levesque .....	4467	690-0053	944-8037
-Alain Tetrault .....	4025	678-3724	540-3737
-Jean-Charles Fortin.....	4030		(514) 910-3090
-Michel Tremblay.....	2299	678-3012	
-David Mepham.....	5091		944-8036

Médecin personnel : \_\_\_\_\_

Pharmacien personnel : \_\_\_\_\_

Répondant (ange gardien): \_\_\_\_\_

Répondant (ange gardien): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	4
UNITÉ ADMINISTRATIVE ET RESPONSABLE .....	4
COURS ET/OU ACTIVITÉS PRÉVUES.....	5
DESCRIPTION DE LA DESTINATION OU DU PARCOURS .....	5
PERSONNES IMPLIQUÉES .....	5
<i>LEADER</i> .....	5
<i>COLEADER</i> .....	5
<i>ASSISTANTS</i> .....	5
<i>PARTICIPANTS</i> .....	6
PROFIL DES PARTICIPANTS .....	6
FAÇON DE REJOINDRE LES LEADERS DURANT LA SORTIE.....	6
LIEU DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES.....	6
ANGE GARDIEN .....	6
CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LES LEADERS .....	6
AU RETOUR DE LA SORTIE.....	7

# Directives pour sorties hors campus UQAC

## Niveau de difficulté 1 (facile)

### INTRODUCTION

Ces directives s'adressent aux membres du personnel et aux étudiants de l'UQAC qui, dans le cadre de leur travail ou de leurs projets scolaires, doivent :

- soit amener des individus à l'extérieur des locaux réguliers de l'université
- soit se déplacer eux-mêmes en milieu naturel ou
- soit se déplacer eux-mêmes hors province

Les sorties de niveau de difficulté 1 se déroulent dans un contexte urbain, semi urbain ou dans un milieu naturel facile d'accès. Ces sorties faciles se caractérisent par le respect des quatre conditions suivantes :

1. Pouvoir se rendre en lieu sur (bâtiment ou véhicule) dans un délai maximum de 30 minutes à pied.
2. Pouvoir transporter un blessé à un hôpital (ou l'équivalent) dans un délai maximum d'une heure.
3. Pouvoir accéder à un moyen de communication fonctionnel dans un délai maximum de 5 minutes.
4. Valider qu'aucun danger particulier n'est prévu lors de la sortie.

Pour les sorties qui ne respectent pas ces conditions, veuillez consulter le document « Directives pour sorties hors campus – Niveau de difficulté 2 à 4 (intermédiaire à très difficile) ».

Toute sortie de groupe, qu'elle soit en plein air ou en milieu urbain, comporte des risques. À titre d'exemple, il se peut toujours qu'un participant manque à l'appel. D'autres risques sont encourus par ceux qui se déplacent eux-mêmes en milieu naturel, comme se perdre ou se blesser en tombant. Les déplacements hors province, s'ils ne sont pas plus risqués qu'ici, ont la caractéristique de rendre les opérations de recherche plus complexes. C'est pourquoi, dans tous ces cas, on est obligatoire de préparer un plan d'urgence avant de partir et le déposer aux agents de sécurité de l'UQAC et à un « ange gardien », c'est-à-dire une personne de confiance. Dans les pages qui suivent, on trouve les informations utiles permettant de remplir le formulaire « **Plan d'urgence pour sorties hors campus de niveau 1** », disponible auprès du Service des immeubles et équipements. On y retrouve aussi quelques conseils de prévention.

### UNITÉ ADMINISTRATIVE ET RESPONSABLE

Il s'agit ici du département, du module ou de l'unité de recherche auquel le projet est rattaché. Le responsable et la personne qui en assume la charge, normalement le directeur, ou quelqu'un de désigné par celui-ci. Le rôle de ce signataire se résume à vérifier que la sortie correspond bel et bien aux 4 critères qui la définissent comme étant « facile » tels que décrits ci-haut.

## **COURS ET/OU ACTIVITÉS PRÉVUES**

Dans cette section, indiquer le titre du cours qui se déroule à l'extérieur et/ou décrire brièvement les activités prévues. Trois exemples:

1. Visite du Zoo de St-Félicien, film au Boréalium, pique-nique et visite libre.
2. Cours d'interprétation de la nature. Randonnée et cueillette de champignons, retour au pavillon d'accueil pour faire des sporées et de l'identification.
3. Conférence au Congrès SARscene 2007.

## **DESCRIPTION DE LA DESTINATION OU DU PARCOURS**

Il s'agit ici d'une brève description du moyen de transport et de l'itinéraire. Trois exemples:

1. Transport en autobus scolaire jusqu'au Zoo de St-Félicien, retour jusqu'à St-Bruno pour arrêt crème glacée, retour à l'UQAC.
2. Covoiturage jusqu'au parc Urbain, randonnée sur la piste #2, retour au pavillon d'accueil.
3. Victoria Conference Center et Hotel Fairmont Express, Victoria, Colombie Britannique.

## **PERSONNES IMPLIQUÉES**

### LEADER

Le leader de la sortie est la personne désignée pour aider le groupe à accomplir les objectifs fixés et à encadrer le groupe lors des activités. Habituellement il s'agit du professeur, de la personne la plus expérimentée du groupe, ou de l'organisateur. Si le leader n'est pas certifié en premiers soins de base et en RCR, il devient obligatoire de choisir un coleader qui possède ces atouts. Le Service des immeubles et équipements de l'UQAC organise annuellement des formations de premiers soins à lesquelles vous pouvez vous inscrire.

### COLEADER

Même le meilleur des leaders peut se blesser et devenir inapte durant une sortie. Le coleader est la personne désignée à l'avance pour prendre le groupe en charge dans de telles situations. On peut choisir un membre du groupe qui accepte ce rôle, pourvu que le groupe en soit informé.

### ASSISTANTS

Il s'agit ici des personnes à qui l'on donne un certain rôle de responsabilité durant la sortie, par exemple d'aider à l'organisation d'un sous-groupe. Lorsque le coleader doit remplacer le leader, un des assistants devient alors coleader.

## PARTICIPANTS

La liste des personnes impliquées doit inclure le nom des auditeurs libres, des visiteurs et des bénévoles s'il y a lieu. Chaque participant devrait fournir un contact avec un numéro de téléphone en cas d'urgence. Une liste complète devrait être annexée au plan d'urgence.

## **PROFIL DES PARTICIPANTS**

Dans cet espace, veuillez inscrire le profil type des participants à la sortie : par exemple, professeur, enfants de prématernelle, élèves de 2<sup>e</sup> année au primaire, adolescents membres d'un club cycliste, personnes âgées, personnes handicapées, assistant de recherche, etc.

## **FAÇON DE REJOINDRE LES LEADERS DURANT LA SORTIE**

Cette section sert à rejoindre les leaders en cas d'urgence, par exemple pour rejoindre un participant pour l'aviser qu'un membre de sa famille a été impliqué dans un accident. Inscrire les numéros de téléphone à la destination, les numéros de téléphone et réseaux des cellulaires actifs, ainsi que les fréquences des radios émetteurs s'il y a lieu. Si, pour ces numéros, des options sont disponibles, il est bon d'en indiquer les particularités (boîte vocale, messagerie texte, etc.)

## **LIEU DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES**

Si pour des raisons d'urgence une équipe de secours devait venir à votre rencontre, il serait utile de connaître les informations reliées aux véhicules, dont la marque, la couleur et le numéro de plaque d'immatriculation. Inscrire aussi la compagnie de location de véhicule ou le service d'autobus utilisé s'il y a lieu.

## **ANGE GARDIEN**

Il s'agit ici d'un répondant (une personne de confiance) qui pourra amorcer des démarches avec la sécurité de l'UQAC si l'heure de retour n'est pas respectée. Ceci s'applique surtout aux personnes qui voyagent seules dans des lieux peu fréquentés, par exemple à la station Simoncouche.

## **CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LES LEADERS**

Voici quelques conseils du Secteur plein air pour les sorties en milieu naturel :

1. Pour les grands groupes, assigner un coleader assistant pour chaque groupe de 8 personnes, ce qui facilitera le décompte des participants.
2. Vérifier les allergies et la condition médicale des participants avant le départ.
3. Transporter toujours au moins une trousse de premiers soins complète, peu importe la durée ou la facilité de la sortie.

4. Valider qu'au moins un des leaders ou coleaders soit formé en premiers soins de base et en RCR.
5. Prévoir de la crème solaire, de l'eau, des chapeaux et des lunettes de soleil au besoin pour prévenir les insulations.
6. Prévoir de la lotion anti-moustiques, des parapluies ou des vêtements chauds selon la saison.
7. Réfléchir à l'avance aux conséquences d'un retard important ou d'une panne de véhicule.
8. Prévoir le moyen de conduire une personne à l'hôpital en cas de malaise ou de blessure ne nécessitant pas d'ambulance (auto et conducteur accompagnateur).
9. Toujours informer les participants des politiques et procédures de sécurité élaborées par l'UQAC et par l'administration des sites visités. Voici un aide-mémoire :
  - Dossards fluorescents en période de chasse
  - Indice de feu de forêt et consignes à respecter à cet égard
  - Conséquences de la consommation de drogues illégales
  - Distances à respecter lors de l'approche d'animaux
  - Conséquences de l'abus d'alcool
  - Conditions d'annulation avant ou pendant l'activité
  - Règles de tabagisme
  - Conséquences des retards au point de départ
  - Consignes pour les animaux domestiques
10. Toujours avoir en main les documents suivants :
  - Liste des numéros de téléphone d'urgence
  - Droits d'accès et permis nécessaires
  - Formulaire de rapport d'accident ou de presque-accident

## **AU RETOUR DE LA SORTIE**

### **IMPORTANT !**

Contactez votre «ange gardien» à la fin de la sortie pour fermer le plan d'urgence !

*N. B. Pour toutes questions ou commentaires reliés à ce document, veuillez contacter le Comité de gestion des risques de l'UQAC via le Service des immeubles et équipements.*

*Dans ce document, le masculin y est utilisé à titre épique.*

*Recherche et rédaction :*

*Dr André-François Bourbeau, directeur  
Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA)  
Université du Québec à Chicoutimi*

© UQAC 2007 Tous droits réservés

*Guide sortie UQAC niveau I – Facile*